

une page sur les origines de la protection sociale : le rapport Beveridge



revenus,
inégalités, travail,
activités, richesse

Origines de la protection sociale en Europe

Si on ne sait pas d'où vient (le système), comment veux-tu qu'on sache vers où (le changer) ?

"Historiquement, la genèse des Etats-providence en Europe est marquée par deux moments importants : les lois Bismarck et le rapport Beveridge. Le chancelier allemand Bismarck, lorsqu'il fait voter ses lois sociales dans les années 1880, apparaît comme un précurseur. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'Allemagne connaît une accélération de son industrialisation, accompagnée par la montée du mouvement socialiste. En réaction à l'élection de députés du parti social-démocrate au Reichstag en 1877, Bismarck décide d'accompagner sa politique de répression par une politique de réformes sociales permettant d'encadrer la population salariée et d'assurer une certaine redistribution vers les ouvriers. Les trois lois fondamentales votées en 1883 (assurance maladie), 1884 (assurance accidents du travail) et 1889 (assurance invalidité et vieillesse) élaborent un système d'assurance sociale qui garantit un revenu de compensation en cas de perte de revenu liée à la réalisation d'un risque social (maladie, accident du travail, invalidité ou vieillesse).

Les assurances sociales sont destinées à protéger les travailleurs. Elles sont obligatoires, fortement contrôlées par l'Etat, mais leur gestion est confiée aux partenaires sociaux, et financées par des cotisations proportionnelles au salaire, partagées entre salariés et employeurs. Le système bismarckien va avoir une forte influence sur les systèmes mis en place notamment au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche, Norvège, Suède, Italie, Belgique ainsi qu'en France.

Le rapport Beveridge, quant à lui, va être rédigé pendant la Seconde Guerre mondiale, afin de proposer un réaménagement des lois sociales anglaises à la demande du gouvernement. Il paraît en 1942, sous le titre Social insurance and Allied Services, et connaît un énorme succès : il définit des perspectives sociales meilleures pour l'après-guerre, qui sont autant de raisons positives pour combattre les systèmes totalitaires. Il offre une philosophie nouvelle de la protection sociale. **Rejetant aussi bien l'assistance que les assurances sociales réservées aux salariés, il propose d'instaurer un système généralisé et uniformisé de prestations sociales, financé par des contributions forfaitaires et délivrant des prestations forfaitaires. Afin d'éliminer totalement la pauvreté, l'ensemble des citoyens devait être couvert par le système qui verserait à tous, quel que soit le risque réalisé, une prestation de même montant.**

Ce principe d'universalité est renforcé par l'organisation même du système : il doit être unifié dans un service public unique, placé sous l'autorité directe du gouvernement. Dans son rapport, Beveridge ajoute que ce système doit aller de pair avec l'instauration d'un service national de santé gratuit et une politique de plein-emploi. Les termes du compromis keynésien, fondement des Trente glorieuses, alliant positivement croissance, plein-emploi et protection sociale sont ainsi posés. Ce rapport aura une grande influence sur les projets de Sécurité sociale conçus après la Seconde Guerre mondiale, aussi bien en Grande-Bretagne qu'en France. Il servira aussi de fondement à certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Onu."

Ecrit par Bruno Pallier, Alternatives Economiques n°31 (hors-série), janvier 1997. Extrait trouvé sur le site <http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/JMonnet/ses/tdpsae2.htm>

subtopics:

- Un projet de société qui a pour nom
Liberté